

Strasbourg, le 28 février 2024

Procès de l'attentat du 11 décembre 2018 La Ville de Strasbourg aux côtés des victimes

Le procès de l'attentat du 11 décembre 2018 s'ouvre ce jeudi 29 février au palais de justice de Paris et se tiendra jusqu'au 5 avril, pour faire toute la lumière sur cet évènement tragique qui a endeuillé tout le territoire.

La Ville de Strasbourg s'est trouvée aux côtés des victimes dès le soir de l'attentat, et continue de les soutenir et de les accompagner sur leur chemin de reconstruction, dont ce procès constitue une étape fondamentale. La ville est en lien constant avec l'association SOS France Victimes 67, agréée par le Ministère de la Justice dans le cadre du procès, tant pour faciliter la prise en charge des frais de garde d'enfants et des accompagnants des victimes que pour assurer une présence à Paris au procès, aux moments jugés opportuns par les victimes.

